CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le site internet www.parentela.fr (ci-après le « Site ») est édité et géré par la société PARENTELA, société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Périgueux sous le numéro 977 540 509, ayant son siège social sis 29 Chemin du Lavoir La Lande, 24350 Tocane-Saint-Apre (ci-après dénommée « PARENTELA »).

Article 1: OBJET

Le Site constitue une plateforme destinée à permettre aux parents d'enfants d'accéder à divers services en lien avec la parentalité (prise de rendez-vous en ligne, réservation d'ateliers, contenus informatifs, forum de discussion, etc.).

Les professionnels peuvent s'inscrire sur le Site afin de proposer leurs services aux parents utilisateurs.

Il est précisé que PARENTELA n'est en aucun cas partie à la relation contractuelle qui serait créée entre un parent utilisateur et un professionnel utilisateur suite à une mise en relation ou prise de contact via le Site.

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») sont applicables à tout abonnement passé sur le Site par toute personne ayant la qualité de professionnel au sens de l'article liminaire du Code de la consommation : « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel » (ci-après le « Professionnel »).

En souscrivant un abonnement sur le Site, le Professionnel atteste qu'il a la qualité de professionnel au sens de l'article liminaire du Code de la consommation exonérant ainsi PARENTELA du régime applicable aux consommateurs et non-professionnels.

Toute commande sur le Site vaut acceptation pleine et entière par le Professionnel des CGV ainsi que des conditions générales d'utilisation consultables sur le Site et ce, sans restriction ni réserve.

Il est expressément convenu que toute disposition contraire à celles figurant dans les CGV sera considérée comme non-écrite et que si une des clauses venait à être déclarée nulle ou inefficace, la validité des autres clauses n'en sera pas affectée.

Les CGV pourront être modifiées, à charge pour le Professionnel de consulter la dernière version desdites conditions chaque fois qu'il souscrira à un abonnement.

Article 2: SOUSCRIPTION A UN ABONNEMENT

2.1. Description des abonnements et conditions préalables à la souscription

PARENTELA propose différents abonnements en fonction des besoins du Professionnels.

La souscription à un abonnement permet au Professionnel de bénéficier des différents services proposés par PARENTELA et qui sont compris dans l'abonnement choisi.

Les différents abonnements, les services proposés pour chacun ainsi que leur prix mensuel et annuel sont décrits sur le Site aussi minutieusement que possible de manière à ce que le Professionnel ait connaissance des caractéristiques essentielles des abonnements proposés avant de souscrire à l'un d'entre eux.

2.2. Finalisation de la souscription

Afin de finaliser sa souscription, le Professionnel est invité à valider son abonnement.

La souscription à un abonnement est subordonnée à la communication des informations et documents sollicités par PARENTELA (nom, prénom, profession, adresse email, numéro de téléphone, charte d'engagement Parentela signée, diplômes, attestation de formation, attestation de non-condamnation, numéro ADELI, numéro SIRET et attestation d'assurance professionnelle) qui devront ensuite être validés par ses soins afin que la souscription soit effective.

Si le Professionnel ne s'est pas déjà connecté à son compte personnel, il est invité à le faire ou à indiquer ses coordonnées afin que PARENTELA ait connaissance des informations nécessaires pour l'exécution de ses obligations.

Le Professionnel est ensuite invité à remplir les informations bancaires nécessaires au paiement de l'abonnement.

Une fois ces étapes réalisées, le Professionnel doit confirmer la création de son espace personnel et sa souscription à l'abonnement après avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées.

Le Professionnel dispose de la possibilité de télécharger, imprimer et conserver une copie des CGV s'il le souhaite.

2.3. Accusé de réception

Un accusé de réception de la souscription est adressé au Professionnel par courrier électronique à l'adresse email qu'il aura préalablement renseignée pour la création de son compte professionnel.

2.4. Refus de la souscription

PARENTELA se réserve le droit de refuser toute demande de souscription d'un Professionnel avec lequel il aurait été ou serait actuellement en litige.

PARENTELA se réserve également le droit de refuser toute demande de souscription qui présenterait un caractère anormal et/ou ne répondrait pas aux critères demandés.

Article 3 : ACCES ET UTILISATION DU SITE

Le Professionnel est invité à se référer aux conditions générales d'utilisation du Site disponibles sur le Site afin de prendre connaissance des modalités complètes d'utilisation de celui-ci.

Chaque code d'accès au Site est personnel, individuel, confidentiel et intransmissible.

Le Professionnel s'engage à ne le(s) divulguer sous aucun prétexte et se porte garant du respect de cette obligation par ses subordonnés, le cas échéant.

A défaut, il sera seul responsable des conséquences résultant de l'utilisation par un tiers de son espace personnel.

PARENTELA se réserve le droit de suspendre le compte du Professionnel s'il est constaté que ses données de connexion ont été volées ou utilisées par un tiers sans son accord, sans que le Professionnel puisse lui en faire le reproche ou réclamer une indemnisation.

Si le Professionnel constate lui-même qu'un tiers utilise ses données de connexion pour accéder à son espace personnel, il lui appartient d'en informer PARENTELA sans délai.

Article 4 : DUREE DE L'ABONNEMENT

L'abonnement prend effet au jour de la validation de l'inscription du Professionnel par PARENTELA pour une durée indéterminée et pourra être résilié selon les modalités prévues à l'article 10.

Il est précisé que le Professionnel peut changer à tout moment son abonnement par tout autre abonnement proposé sur le Site.

A l'issue de l'abonnement pour quelque raison que ce soit, le Professionnel n'aura plus accès à son espace personnel.

Article 5 : CONDITIONS FINANCIERES

5.1. Prix des abonnements

Les abonnements sont proposés aux tarifs annuels et mensuels en vigueur tels que mentionnés sur le Site lors de la souscription par le Professionnel.

Les tarifs sont indiqués en euros hors taxes et toutes taxes comprises dans la présentation des abonnements sur le Site.

Les tarifs pourront être révisés lors d'offres promotionnelles ou d'opérations ponctuelles.

Il est expressément spécifié que ces tarifs n'incluent pas :

- l'assistance dans l'utilisation du Site
- les frais relatifs à la connexion internet nécessaire pour le fonctionnement du Site

5.2. Mode de paiement

Le Professionnel devra entrer ses coordonnées de carte bancaire lors de la validation de son abonnement.

Le premier mois d'abonnement est gratuit et le Professionnel sera ensuite débité chaque mois ou chaque année pendant toute la durée de l'abonnement en fonction de l'abonnement choisi.

En cas d'abonnement mensuel, les mensualités seront prélevées avant chaque jour anniversaire mensuel de la souscription de l'abonnement par le Professionnel (ex. si l'abonnement mensuel est souscrit un 2 mai, les mensualités seront prélevées avant le 2 de chaque mois).

En cas d'abonnement annuel, les annuités seront prélevées avant chaque jour anniversaire annuel de la souscription de l'abonnement par le Professionnel (ex. si l'abonnement annuel est souscrit un 2 mai, les mensualités seront prélevées avant le 2 mai de chaque année).

Chaque mois entamé est dû en cas d'abonnement mensuel et chaque année entamée est due en cas d'abonnement annuel.

Le Professionnel s'engage à détenir toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.

Il s'engage également à mettre à jour ses informations de paiement notamment en cas de changement de compte ou d'expiration de sa carte bancaire.

5.3. Retard ou défaut de paiement

En cas de retard ou de défaut de paiement, PARENTELA sera libre de suspendre l'accès au Site sans que le Professionnel puisse lui en faire le reproche.

PARENTELA sera également libre d'exiger du Professionnel le paiement :

- des pénalités de retard égales au taux directeur de la BCE majoré de 10 points
- d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement
- de dommages et intérêts pour le préjudice subi

Article 6 : GARANTIES DE PARENTELA

PARENTELA s'engage à proposer un Site et un abonnement qualitatifs conformes aux descriptions faites sur le Site et/ou sur ses documents commerciaux, sous réserve d'une utilisation correcte et conforme par le Professionnel.

Cependant, dans la mesure où le Professionnel agit ici dans le cadre de son activité, PARENTELA n'est pas tenue à l'obligation légale de conformité.

En outre, PARENTELA ne garantit pas les résultats obtenus grâce au Site, ce que reconnait et accepte le Professionnel.

Pendant toute la durée de l'abonnement, PARENTELA s'engage à :

- fournir au Professionnel les éventuelles mises à jour développées sur le Site ;
- assurer la maintenance du Site sous réserve que la survenance d'anomalies, d'incidents, d'erreurs et/ou de défauts de fonctionnement du Site ne soient pas imputables à un comportement frauduleux, illicite ou contraire du Professionnel, aux dispositions des CGV ou des conditions générales d'utilisation du Site.

Il est précisé que PARENTELA n'est tenue qu'à une obligation de moyen dans le cadre de cette maintenance.

De manière générale, PARENTELA décline toute responsabilité dans les cas suivants :

- violation des CGV imputable au Professionnel ;
- retard ou inexécution lorsque la cause est liée à un cas de force majeure (catastrophe naturelle, guerre, incendie, grève, panne d'électricité, accident, retard dans les transports, crise sanitaire...);
- interruption des services liée à des opérations de maintenance ou des incidents techniques en lien avec les systèmes d'exploitation (ex : virus...);
- usurpation de l'identité du Professionnel et/ou utilisation frauduleuse de son espace personnel.

PARENTELA pourra suspendre le compte du Professionnel en cas d'utilisation non-conforme.

Le Professionnel est également informé que PARENTELA pourra être contrainte de fermer l'accès au Site en cas de cessation de son activité et/ou difficultés majeures rencontrées sans que le Professionnel puisse lui en faire le reproche.

Dans ce cas, elle informera le Professionnel et fermera l'accès au Site en respectant un préavis d'un mois, ce que le Professionnel reconnait et accepte.

<u>Article 7 : OBLIGATIONS DU PROFESSIONNEL</u>

En souscrivant à un abonnement sur le Site, le Professionnel s'engage à :

- payer le prix de l'abonnement souscrit conformément à l'article 5 ;
- ne pas communiquer ses codes d'accès personnels à un tiers ;
- respecter ses obligations en matière de données personnelles ;
- respecter les CGV ainsi que les conditions générales d'utilisation du Site ;
- respecter les droits de PARENTELA et des tiers ;
- respecter la législation et la règlementation applicable ainsi que la déontologie de sa profession le cas échéant.

Le Professionnel s'engage à se porter garant du respect de l'ensemble des obligations précitées par ses subordonnés qui auraient accès au Site et à leur communiquer les présentes CGV ainsi que les conditions générales d'utilisation du Site afin qu'ils en aient pleinement connaissance.

Enfin, il est précisé que le Professionnel est seul responsable et décisionnaire de ses modalités et conditions d'intervention auprès de sa clientèle.

Article 8 : DONNEES PERSONNELLES

8.1. Données personnelles du Professionnel

Lors de la création de son compte personnel, le Professionnel doit communiquer les informations et documents suivants :

- Nom et prénom

- Numéro de téléphone
- Adresse email
- Profession
- Diplômes / attestations de formation
- Attestation de non condamnation
- Attestation d'assurance professionnelle
- Numéro SIRET
- Numéro ADELI

PARENTELA déploie toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des données personnelles du Professionnel.

Toutefois, PARENTELA ne peut être tenue pour responsable en cas d'interception desdites données par un tiers non-autorisé.

Par application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016 (ci-après « RGPD »), le Professionnel bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de portabilité sur ces données qu'il peut exercer en adressant une demande écrite par courrier postal à la société PARENTELA, 29 Chemin du Lavoir La Lande, 24350 Tocane-Saint-Apre ou par email à l'adresse bonjour@parentela.fr.

Le Professionnel bénéficie également du droit de supprimer son compte personnel et ses données personnelles qu'il peut exercer selon les mêmes modalités.

La suppression du compte personnel et des données personnelles du Professionnel interviendra dans un délai maximum d'un (1) mois suivant la réception de la demande de suppression.

Toutefois, il est expressément prévu que PARENTELA aura le droit de conserver certaines données pour assurer la défense de ses intérêts en cas de réclamation ou de litige ultérieur.

Le Professionnel est renvoyé aux conditions générales d'utilisation présentes sur le Site s'agissant de la Politique de confidentialité et de protection des données de PARENTELA.

8.2. Données personnelles de tiers intégrées et/ou utilisées par le Professionnel

Il est rappelé que le Site a vocation à mettre en relation le Professionnel avec des parents utilisateurs du Site mais n'intervient aucunement dans la relation contractuelle qui serait conclue entre eux ni dans leurs échanges.

Cependant, dans le cadre de la relation contractuelle du Professionnel avec PARENTELA, cette dernière peut être amenée à agir en qualité de sous-traitant des données personnelles de tiers intégrées et/ou utilisées par le Professionnel ayant de son côté la qualité de responsable de traitement au sens du RGPD.

Les dispositions ci-après définissent le cadre juridique de la mission de sous-traitance des données personnelles transmises par le Professionnel à PARENTELA dans le cadre de l'abonnement.

8.2.1. Nature, finalité et durée du traitement

Le traitement des données personnelles par PARENTELA est opéré afin de répondre à ses engagements contractuels envers le Professionnel et plus précisément pour sa mise en relation avec des particuliers.

Le traitement durera pendant la durée de l'abonnement souscrit par le Professionnel et perdurera jusqu'à la rupture des relations contractuelles entre les Parties.

8.2.2. Personnes concernées et données traitées

Les personnes concernées par le traitement sont les parents qui se sont inscrits sur le Site.

8.2.3. Obligations du Professionnel

En qualité de responsable de traitement, le Professionnel est seul responsable des données personnelles qu'il exploite dans le cadre de son abonnement.

Il garantit PARENTELA contre les conséquences d'un éventuel manquement à ses obligations au titre du RGPD.

Le Professionnel s'engage notamment à ce que :

- le traitement demandé à PARENTELA soit licite,
- les données personnelles transmises à PARENTELA aient été collectées et traitées par ses soins conformément à la règlementation et la législation applicable.

Entre autre, le Professionnel reconnait avoir fourni les informations requises aux personnes concernées par les opérations de traitement, au moment de la collecte de données lorsque des données à caractère personnel sont collectées auprès de la personne concernée, ou dans les délais requis lorsque les données à caractère personnel n'ont pas été collectées auprès de la personne concernée, conformément aux articles 12 à 14 du RGPD.

Enfin, le Professionnel s'engage à :

- fournir à PARENTELA les données nécessaires afin de permettre le respect de ses obligations contractuelles en conformité avec la règlementation et la législation applicable,
- documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par PARENTELA,
- veiller au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par le RGPD.

8.2.4 Obligations de PARENTELA

PARENTELA s'engage à traiter les données personnelles communiquées par le Professionnel dans le cadre de l'abonnement conformément à la règlementation applicable.

A ce titre, PARENTELA s'engage à :

- présenter les garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour répondre aux exigences imposées par la règlementation en la matière,
- former son personnel afin de respecter l'ensemble de ses obligations légales et règlementaires,

- traiter les données confiées uniquement pour les finalités prévues,
- soumettre son personnel intervenant sur le traitement des données personnelles à une obligation de confidentialité,
- ne pas transmettre les données personnelles confiées par le Professionnel à des tiers, sauf pour répondre à une obligation légale qui lui incomberait,
- ne pas transférer les données vers un pays tiers sauf instruction expresse du Professionnel,
- informer sans délai le Professionnel de toute demande qu'elle recevrait de la part de personnes concernées par le traitement,
- informer le Professionnel en cas de violation et/ou de pertes de données personnelles confiées.
- aider le Professionnel à s'acquitter de ses obligations de donner suite aux demandes des personnes concernées par le traitement en vue d'exercer leurs droits prévus au Chapitre 3 du RGPD,
- coopérer avec le Professionnel dans le cadre de la sécurité des données et des éventuelles analyses d'impact,
- supprimer toutes les données à caractère personnel au terme de la relation contractuelle régie par les CGV,
- détruire les copies existantes, à moins que le ses obligations légales et règlementaires ne l'obligent à les conserver.

Article 9: PROPRIETE INTELLECTUELLE

Toute reproduction, modification, transmission, exploitation et/ou détournement sous quelque procédé que ce soit de tout ou partie du Site et/ou de son contenu graphique, textuel, logiciel, visuel, sonore ou autre est strictement interdite sous peine de poursuites notamment pénales.

Le droit d'utilisation du Site accordé par PARENTELA au Professionnel ne saurait en aucun cas s'analyser en une quelconque cession ou licence exclusive de droit sur le Site, le logiciel la régissant ou l'un quelconque de ses éléments.

PARENTELA se réserve le droit de poursuivre toute personne qui ferait un usage non autorisé de le Site et de son contenu (marques, brevets, dessins, modèles, logiciels, infographies, charte graphique, logos, photographies, vidéos, scripts, schémas, textes ...) et/ou de manière générale utiliserait ou porterait atteinte à son image sans son autorisation.

Le Professionnel est garant du respect de ces dispositions par ses subordonnés et se porte fort pour eux à ce titre.

Article 10 : RESILIATION

Le Professionnel pourra résilier son abonnement à tout moment sous réserve du respect d'un délai de préavis d'un (1) mois.

Le Professionnel et PARENTELA seront tenus au respect de leurs obligations respectives pendant cette période de préavis.

En outre et sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par la partie lésée, l'abonnement pourra être résilié de plein droit en cas de manquement par l'une des parties à l'une quelconque de ses obligations mises à sa charge au titre des CGV après mise en demeure adressée

par courrier recommandé avec accusé de réception et restée infructueuse pendant un délai de quinze (15) jours.

A l'issue de l'abonnement pour quelque raison que ce soit, le Professionnel n'aura plus accès à son espace personnel, à charge pour lui de télécharger en amont les éventuels documents stockés et les informations dont il aurait besoin (rendez-vous, etc.) disponibles sur le Site.

Article 11 : LITIGE

Tout litige relatif à l'application et/ou l'interprétation des CGV est soumis au droit français.

Il doit faire l'objet d'une tentative de règlement amiable par priorité.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant et les juridictions du ressort du siège social de PARENTELA.